

MIC TUNISIE : Mobilités d'enseignement entrantes Erasmus + Tunisie → UGA 2ème appel à candidatures 2018/2019

Candidature à transmettre par e-mail pour le **20/05/2019** au(x) référent(s) de votre établissement, sous couvert de votre Direction ou chef de service

Qu'est-ce qu'une mobilité d'enseignement Erasmus+ ?

C'est une mobilité permettant à tout enseignant d'un établissement partenaire au projetⁱ ou personnel d'un organisme / entreprise de réaliser un enseignement dans une formation de l'UGA.

Activités éligibles : cours dispensés par un enseignant d'une université du pays partenaire ou par un personnel invité d'un organisme du pays partenaire. Les universités d'été sont éligibles.

Quelle est la durée et la période de réalisation d'une mobilité de formation Erasmus + ?

La durée prévue dans le cadre du projet est un min. de 8h de cours sur place pour une mobilité d'1 semaine (soit 5 jours hors jours de voyages).

La mobilité devra être réalisée avant le 31/07/2020.

Qui peut candidater ?

Tout personnel enseignant, titulaire ou non, sous contrat dans son établissement pendant la période de mobilité. Un professionnel d'un organisme ou entreprise du pays partenaire en lien avec les formations de l'Université partenaire peut également candidater.

Comment déposer une candidature ?

Le formulaire est disponible sur le site de l'Université de la Manouba UMA dédié au projet de mobilités UGA/Tunisie : "[Campagne de candidatures pour des mobilités entre la Tunisie et l'Université Grenoble Alpes](#)".

Lien sur le site : <https://boursesdemobilite.000webhostapp.com/>

Si vous recherchez des contacts enseignants à l'UGA, pensez à consulter le catalogue des formations en ligne sur le site de l'UGA.

Les candidatures doivent être adressées par email au référent de votre établissement - service RI de l'Université de la Manouba- complétées des pièces suivantes :

- Notice bio-bibliographique
- CV
- Lettre de motivation présentant le projet de mobilité et en précisant si le candidat a déjà bénéficié d'une bourse mobilité erasmus+ ou non
- Présentation du programme et des activités prévisionnelles établis en lien avec le binôme ou référent de l'établissement d'accueil
- Lettre ou mail de soutien du collègue / binôme dans l'établissement d'accueil (ce n'est pas une lettre d'invitation – laquelle sera délivrée par l'UGA pour les candidats retenus uniquement)

Quelle est la procédure de sélection ?

Les dossiers seront étudiés par une commission composée d'un ou deux représentants de l'UMA (partenaire du projet), et d'un représentant de l'établissement d'origine du candidat. Elle s'appuiera sur l'avis motivé et les éléments transmis, tout en prenant en compte les critères suivants :

- priorité aux premières mobilités,
- s'inscrire dans les objectifs du projet pour la promotion et valorisation de l'interculturalité,
- cohérence du projet,
- Ne sont pas éligibles : la participation à des séminaires, des conférences ou à des rencontres annuelles.

Attention : l'obtention du financement sera remise en cause si les termes du projet venaient à être modifiés.

Comment est financée la mobilité ?

L'ensemble des frais de voyage et des frais de séjour sera financé par le programme MIC Tunisie conformément aux taux applicables en vigueur par l'Europeⁱⁱ, pour un maximum d'une semaine de mission (5j d'activité + 2j de voyage).

Attention ! Le coût éventuel d'une inscription à une formation/atelier (frais d'inscription) ne sera pas pris en charge par l'établissement.

Comment est gérée la mission ?

La mobilité sera gérée en tant que mission par le service de rattachement du participant. Une lettre d'invitation sera éditée par l'UGA pour l'obtention du visa. La bourse sera versée directement au participant pour prendre en charge son voyage et frais de séjour.

Un contrat de mobilité et un contrat pédagogique Erasmus+ (Kit de mobilité) devront être complétés avec l'appui des services des relations internationales de l'UGA et de l'UMA et signés par le participant, l'établissement de rattachement et l'UGA, avant le départ en mobilité.

Au retour, le participant devra compléter un rapport de séjour et fournir une attestation de présence. Il pourra être sollicité pour toute action de valorisation et partage de son expérience à l'international.

Contacts et réception des candidatures

Merci d'adresser vos candidatures à :

- Service des relations internationales, Université de La Manouba
affaireacademic.uma@gmail.com

i

Etablissements supérieurs tunisiens partenaires

Institut Supérieur des Langues Appliquées en Humanités de Sbeitla	ISEAHS
ISET Kasserine	ISET K
Université de Gafsa	UGAF
Université La Manouba	UMA
Université de Sfax	USfax
Université de Tunis	UTunis

ii Taux applicables européens pour l'action de mobilité internationale de crédits

Frais de séjour pour une mobilité vers :	Personnels
→ La France (=UGA) (entrant/IN)	160€ / jour
Forfait voyage A/R (500-1999 km)	275 € / participant